

Placé sous l'autorité du Maire, le **Conservatoire à Rayonnement Communal de Sucy-en-Brie** est un établissement public spécialisé d'enseignement artistique en musique et théâtre. Le conservatoire est un lieu de vie musical et théâtral où l'on vient apprendre, écouter, pratiquer, partager. Il s'adresse à tous les publics dès 3 ans jusqu'aux adultes, que le projet soit une pratique amateur ou un souhait d'orientation professionnelle.

Je souhaite m'inscrire au conservatoire, comment ça marche ?

Je suis déjà élève du Conservatoire

J'étudie déjà au conservatoire et je souhaite me réinscrire pour **poursuivre mon cursus d'enseignement en 2024-2025**

Date des réinscriptions : du **Lundi 13 au dimanche 26 mai 2024 inclus**.

Attention tout élève non réinscrit au **2 juin 2024** perdra sa priorité sur nos effectifs.

La procédure de réinscription s'effectuera sur votre espace Extranet.

<http://conservatoire.infocom94.fr/culture/sucy>

Vous aurez accès à un formulaire en ligne qui vous proposera de vous **réinscrire** ou de ne **pas vous réinscrire** (merci de prendre le temps d'effectuer cette étape si tel est votre souhait).

Il vous sera demandé de vérifier, de modifier et de compléter un formulaire.

Je souhaiterais devenir un élève du Conservatoire

J'effectue une 1ère demande d'inscription au Conservatoire.

Date des inscriptions à compter du **3 juin 2024, 10h00** par un formulaire d'inscription en ligne sur le site internet de la Ville, selon l'âge, le niveau scolaire, le niveau d'enseignement instrumental ou théâtral pratiqué.

Parcours d'enseignement pré-cycle :

- Éveil Musical ou Théâtral de 3 à 5 ans
- Formation Musicale, ateliers de découverte instrumentale, pratique instrumentale, de 6 à 7 ans.

Parcours d'enseignement instrumental :

- Formation Musicale, pratique instrumentale, pratique collective selon le niveau des élèves, à partir de 7 ans

Parcours d'enseignement théâtral :

- cours d'Art Dramatique, ateliers de découverte théâtrale, à partir de 7 ans

Pour les anciens élèves :

Un mail confirmera votre réinscription au conservatoire à l'issue de la démarche via le formulaire en ligne.

Les affectations dans les différentes disciplines se feront en fonction des places disponibles. Vous serez informés par mail de l'orientation proposée.

Le positionnement dans les cours collectifs d'Éveil et de Formation Musicale, en fonction des résultats des examens de fin d'année et des passages, se fera en ligne sur votre espace Extranet du **mardi 25 au samedi 29 juin 2024**.

Pour les nouveaux élèves :

Un mail confirmera votre demande d'inscription au conservatoire à l'issue de la démarche via le formulaire en ligne.

Les affectations dans les différentes disciplines se feront au fur et à mesure, après étude des dossiers et selon les places disponibles. Vous serez informés par mail de l'orientation proposée.

Pour tous les élèves :

Pour l'intégration d'une discipline instrumentale un **RDV de rentrée vous sera fixé (semaine du 2 au 6 septembre 2024)** pour rencontrer le professeur et déterminer avec lui un **horaire de cours individuel**. Les cours pour l'année **2024-2025** débuteront le **lundi 9 septembre 2024**

Pour tous renseignements, nous vous invitons à consulter le site internet de la ville où vous trouverez toutes les informations sur notre établissement (tarifs, règlement intérieur, parcours d'enseignements RGPD...) <http://www.ville-sucy.fr/fr/conservatoire>